

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE AU CŒUR-DU-BOISÉ
2 septembre 2026 à 18h00 au gymnase

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Mot de la direction.
3. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente.
6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents.
7. Élection des représentants des parents et substituts au conseil d'établissement ;
 - Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur.
 - Détermination du nombre de postes en élection (2 postes d'un mandat de 2)
 - Mise en candidature
 - Résultat du vote
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026.
9. OPP
10. Élection d'un représentant et d'un substitut au comité de parents.
11. Période de questions.
12. Levée de l'assemblée générale.